



# L'utilisation de la déchetterie reste-t-elle gratuite?

Oui. Mais l'apport des déchets est plafonné dans un premier temps à 1 tonne par an et par ménage, afin d'éviter les abus. Pour contrôler le poids des déchets et la provenance des usagers, les déchetteries intercommunales sont équipées de balances électroniques et d'un système d'identification.